

Jean-Matthieu MARO
Conseiller municipal

Monsieur Guy TAECK, Maire de Favières
Mairie de Favières
77 rue de l'Église
80120 Favières
Lettre également adressée par mail à l'adresse : mairie-de-favieres@orange.fr

Favières, le 19 mars 2025

Objet : Budget Municipal 2025

Monsieur le Maire,

L'échéance pour le budget 2025 approche à grands pas, et je suis très inquiet. En effet, votre gestion des finances de la commune depuis l'élection complémentaire de juin 2024 ne me rassure pas.

Le 21 juin 2024, alors que je venais d'être élu, vous avez présenté lors du Conseil Municipal (CM) le budget 2024 que vous aviez préparé, semble-t-il sans faire appel à la commission idoine, cela étant de votre « seul ressort » (cf. PV du CM du 21 juin 2024). Ce vote, en retard, du budget 2024, était notamment lié à un problème de quorum : pas suffisamment de conseillers municipaux n'avaient participé au vote initial du 22 avril 2024.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 29 juillet 2024, à la suite de ma question quant à la situation financière de la commune, et plus précisément des travaux de l'église, on me répondait que **"la situation financière [était] saine"** (cf. page 19 du PV du CM du 29 juillet 2024).

Le 23 septembre 2024, **vous avez levé la séance alors que j'avais des questions, m'empêchant de fait de les poser. Une de ces questions était relative aux travaux de l'église et vous avait d'ailleurs été préalablement envoyée par mail le 17 septembre 2024** (cf. page 22 du PV du CM du 23 septembre 2024).

À la surprise générale, une nouvelle convocation de CM nous était adressée le 25 septembre, **soit 2 jours après le précédent conseil**, pour une séance le 30 septembre et un sujet urgent : **la proposition de contracter un emprunt de 150 000€ afin de pouvoir honorer les factures impayées des travaux de l'église**. À la suite de cette convocation, je vous envoyais un courriel afin de manifester mon étonnement, et surtout, **pour vous réclamer les documents nécessaires afin de prendre une décision éclairée**. Malgré ma demande, lors de la séance du 30 septembre 2024, **vous n'avez pas fourni les informations demandées : le Conseil Municipal a donc demandé un report du vote pour manque d'information** au sujet de cet emprunt de 150 000€ qui surgissait subitement. De plus, nous apprenions lors de cette séance que **des factures relatives aux travaux étaient impayées depuis l'été 2024** : un reliquat de 33 000€ en juin, et 52 000€ en juillet. (cf. page 12 du PV du 30 septembre 2024).

Le 17 octobre 2024, **une partie du conseil a donc voté à contrecœur** ce prêt de 150 000€ auprès du CRÉDIT AGRICOLE sous la forme d'une ligne de trésorerie à court-terme, afin que les entreprises soient payées pour leur travail et ne soient pas mises en péril en raison de ces factures impayées. **Cet accord avait cependant été assorti de plusieurs recommandations de bon sens :**

- que cet emprunt serve exclusivement à payer des sommes liées aux travaux de l'église ;
- que seul le montant nécessaire soit tiré de la ligne de trésorerie, afin de minimiser les intérêts ;
- que ces montants soient remboursés dès que possible, toujours dans l'optique de minimiser les intérêts.

Le 9 décembre 2024, nouveau conseil, et nous apprenons que la ligne de trésorerie a été intégralement tirée sans nous en informer, alors que le montant des factures à payer était inférieur aux 150 000€ (cf. pages 3-4 du PV du CM du 09 décembre 2024). Aussi, 7 conseillers sur 11 votants s'abstiennent de voter la décision modificative du budget que vous proposiez.

Lors de la séance de Conseil Municipal du 5 février 2025, je vous posais à nouveau des questions concernant les subventions et la ligne de trésorerie des travaux de l'église. Les documents demandés ne m'ont jamais été communiqués.

Ainsi, les différents propos tenus lors des séances de Conseil Municipal semblent indiquer que **la commune avait un problème de financement dès le mois de juin 2024 pour payer les factures relatives aux travaux de l'église**. Cela ne vous a pourtant pas empêché à cette même période de présenter au vote le budget 2024 **sans mentionner ce problème pourtant majeur à cette occasion, ni lors des deux séances suivantes d'ailleurs**.

Que penser des subventions pour les travaux de l'église dont les montants varient d'une réunion de Conseil à l'autre, et de celle de la Région, présentée comme validée alors qu'elle ne l'était pas ?

Pire, que penser de la réponse : **"la situation financière est saine"** à ma question du 29 juillet, **quand on sait que 85 000€ de factures étaient dûes au même moment par la commune aux entreprises pour les mois de juin et juillet**, factures qui déclencheront votre demande d'un prêt supplémentaire de 150 000€ seulement deux mois plus tard ?

Aujourd'hui, à moins d'un mois de la date limite du 15 avril 2025 pour le vote du budget communal :

- malgré ma demande écrite du 2 octobre 2024, aucun RDV avec la Conseillère aux Décideurs Locaux, ou la perception n'a été planifié, dans le but de réaliser un audit de la situation financière de la commune et d'expliquer clairement la situation ;
- la commission "Finances et impôts" n'a toujours pas été convoquée pour étudier en amont votre proposition de budget 2025, dont on ne sait même pas si elle est déjà existante ;
- aucune date n'a encore été annoncée pour le conseil municipal à venir, ce qui veut dire qu'encore une fois, tout ceci va être fait dans l'urgence, sans la préparation requise ;
- les documents concernant les travaux de l'église que je demande depuis des mois ne m'ont toujours pas été communiqués.

M. le Maire, comment, en de pareilles circonstances, pensez-vous qu'il soit possible d'aborder le vote du budget 2025 de manière sereine et éclairée ?

Que penser de la manière dont vous avez éludé les questions concernant les finances de la commune depuis ma prise de fonction ?

Dans quel état d'endettement allez-vous laisser la commune, alors qu'il semblerait que vous aviez trouvé les caisses bien remplies en prenant vos fonctions ?

M. le Maire, la gestion des finances de la commune, et donc de l'impôt de ses habitants, est un sujet des plus sérieux qui mérite toute notre attention et un travail préparatoire conséquent pour pouvoir prendre des décisions éclairées.

Dans l'attente d'une réponse rapide je compte sur votre action et votre engagement pour cet enjeu fondamental pour notre village,

Je vous prie d'agrèer, M. le Maire, l'assurance de ma considération,

Jean-Matthieu MARO